



Gie PAMAR

Groupe sainte Marguerite

Déclaration des salariés de PAMAR /STE MARGUERITE

Depuis le 20 décembre nous sommes en droit de retrait dans cette entreprise du groupe régional de santé privée financé par les cotisations et l'argent de la population et nous avons largement expliqué pourquoi.

Après des mois sans tenue des réunions du CSE pourtant obligatoires, la 1ère a eu lieu le 26 décembre à notre initiative, n'a rien donné et pire la Direction n'a fait aucune réponse écrite à nos questions comme le prévoit la loi.

Le mardi 9 janvier avait enfin lieu une réunion avec la direction pour l'enquête sur le danger imminent et les raisons de notre action. A l'issue de cette réunion non seulement la direction a nié les faits mais en plus :

- Elle annonce un licenciement et un autre salarié est convoqué pour la semaine prochaine.
- Elle vient d'écrire à l'union locale CGT qu'elle dénonçait la désignation de notre déléguée syndicale
- Elle annonce ce jour que finalement qu'elle va saisir la justice en contestation de ce droit de retrait pour des faits dont l'ensemble de la direction/management est largement complice !

Dans ces conditions, si la direction ne revient pas sur sa volonté de licencier, ne prend pas les mesures que nous attendons, ni ne répond à nos revendications, nous **serons en grève à partir de lundi 15 janvier** pour les revendications ci-dessous et appelons à un rassemblement ce même lundi 15 janvier à 7h 30 devant l'entreprise PAMAR.

Doc joint : les revendications qui seront déposées.

Contacts : Déléguée CGT Pamar : Kalathoumi 0660958645

Union locale CGT Paul : 0626930959

Le 11 janvier 2024